

PROGRAMME DE FORMATION

PASSEPORT PREVENTION – FORMATION S&ST

FORMATION - loi santé du 2 août 2021

L'employeur a la responsabilité d'assurer votre formation et l'atteinte des compétences nécessaires en matière de santé et sécurité au travail.

Format : (<i>Intra ou Inter, en groupe sur site, ...</i>)	Intra	N° Habilitation : (CSE, SSCT, SST...)	aucune
Modalités : (<i>à distance, AFEST, APP,...</i>)	En présentiel	Certification – code CPF	/

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Durée, Dates et horaires de la formation : 0,5 jour par risque identifié dans l'entreprise
- Effectif (*minimum et maximum*) : 1 à 8
- Lieu de la formation et accès : au sein de votre entreprise
- Conditions d'accueil : à valider avec le client (formation en intra)
- Délais d'inscription : 15 jours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Gwenaëlle Talbourdet – 06 19 68 87 65 / gwen@a2qhse.com

PUBLIC ET PRE-REQUIS

- **Public :** Tous les métiers contiennent des risques auxquels chacun peut être exposé dans l'exercice de ses fonctions. Le passeport de prévention sera accessible à tout titulaire d'un Compte personnel de formation (CPF) actif. Les travailleurs et demandeurs d'emploi qui le souhaitent pourront ainsi activer leur passeport, retrouver l'historique de leurs formations et certifications, le compléter au besoin tout au long de leur carrière, et le valoriser auprès de leur employeur ou d'un recruteur. Ils pourront également bénéficier d'informations sur leurs droits et leurs acquis de formation en matière de santé et de sécurité au travail.
- **Pré-requis (*obligatoire*) :** aucun.

OBJECTIFS

Cette action a pour objectif de :

- prévenir les risques en santé et sécurité des travailleurs
- répertorier les attestations de formation en matière de santé et sécurité au travail et permet d'attester l'acquisition des compétences

CONTENU

MAITRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS : GENERALITES – 0.5 jour

Identifier les risques

- Identifier un risque
- Le coter (gravité – principe de l'AMDEC)

Mettre en place une action sécurisante immédiate

- Les 9 PP
- Isoler le danger
- Assurer la communication / information

Mettre en place une action de sécurisation durable

- Rechercher les causes racines du risque
- Mettre en place un plan d'action correctif durable (EPC / EPI)

MAITRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS AU SEIN DE L'ENTREPRISE : APPROCHE PERSONNALISEE et MISE EN PRATIQUE TERRAIN

Agents biologiques
Objets perforants
Produits chimiques
Risque machines (appareil de levage, équipements de travail motorisés)
Bruit
Travail sur écran
TMS
RPS
Incendie / Explosion
Chute de plein pied
Chute de hauteur
Addictions
Vibrations
Organisation du travail (horaires, week-end, travail de nuit...)

0.5 jour
par risque
identifié

METHODES PEDAGOGIQUES

- Temps de présentation, temps d'échanges avec l'intervenant et temps de réflexion alternés
- Support de prévention des risques identifiés remis à chaque stagiaire
- Mise en application dans l'entreprise « dans la vraie vie ».
- Matériel pédagogique :
- Vidéoprojecteur
- Supports : AMDEC – 5M / 5P – 5S

PROGRAMME DE FORMATION

MODALITES D'EVALUATION

- **Test de positionnement en amont :**
Ce positionnement sera effectué en réunion d'ouverture de la 1^{ère} journée de formation :

1/ Connaissez-vous la différence entre « danger » et « risque » ?

2/ Listez les risques auxquels vous êtes potentiellement confrontés lors de votre activité professionnelle

3/ Connaissez-vous la politique sécurité de votre entreprise ?

4/ Avez-vous des points sécurité régulièrement au sein de l'entreprise ?

6/ Avez-vous déjà eu des formations de prévention ? Si oui sur quels sujets ?

7/ Connaissez-vous les 9 principes de prévention ?

- **Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :**

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (%de réussite, ou comparaison entrée et sortie de stage...)
Identifier les risques	Exercice vidéo et terrain dans l'entreprise	Identification d'au moins 75% des risques vidéo et terrain
Mettre en place une action sécurisante immédiate	Exercice terrain dans l'entreprise	Indentification des causes de danger Isoler efficacement la situation dangereuse pour éviter tout accident
Mettre en place une action de sécurisation durable	Exercice terrain dans l'entreprise	Planification QQQCCP

- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

MODALITES DE VALIDATION



ATTESTATION DES ACQUIS DE FORMATION

TARIF ET CONDITIONS TARIFAIRES

- Tarif HT : 500€ HT / jour de formation

INTERVENANT

Spécialités du consultant formateur (*Nom et prénom, expertise, expérience, diplôme et/ou certificat, etc...4 lignes maximum*)

- Gwenaëlle TALBOURDET LEOPOLD
- IPRP Bretagne
- Experte depuis 25 ans sur les thématiques QHSE et Lean (Green Belt) en tant que Manager, puis depuis 4 ans en tant que Formatrice et Consultante
- Facilite la circulation des informations en matière de santé et sécurité au travail. Les travailleurs peuvent ainsi échanger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des risques professionnels, et les entreprises peuvent avoir une vue d'ensemble sur les compétences de leurs salariés en la matière.
- Son expérience et ses interventions en entreprises de diverses activités permettent une meilleure coordination des actions de prévention et une amélioration de la santé et de la sécurité au travail pour tous les travailleurs.

CONTACT

Nom et prénom du Consultant Formateur : Gwenaëlle TALBOURDET

Contact e-mail et téléphonique : gwen@a2qhse.com - 06 18 68 87 65

Date : 15/02/2023